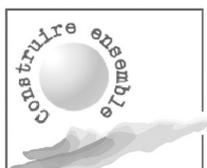




<http://www.cgt.fr>  
[info@cgt.fr](mailto:info@cgt.fr)



## Agir et réagir

# Pour le financement du logement social Contre la banalisation du Livret A

*Le 10 mai 2007, saisie par les dirigeants des banques françaises, la Commission européenne, au nom des règles de la libre concurrence, a donné à la France un délai de neuf mois pour réformer en profondeur la distribution du Livret A et permettre à l'ensemble des réseaux bancaires de le distribuer sans être, bien entendu, assujettis à des missions d'intérêt général.*

A la mi-décembre, Michel Camdessus, ancien directeur général du Fonds Monétaire International, missionné par le gouvernement pour « définir les modalités d'une réforme de la distribution du Livret A », doit remettre ses propositions. Il est à craindre que ces dernières confortent la position des dirigeants des banques françaises. Le gouvernement français risque alors de céder à l'injonction de Bruxelles malgré le recours qu'il a déposé le 23 juillet dernier devant la Cour européenne de justice.

Si la distribution du Livret A était banalisée, il est évident que le patronat bancaire, exempté de toute mission de service public, s'en servira comme produit d'appel pour promouvoir ses propres produits financiers. Les conséquences seraient désastreuses en matière de :

- financement du logement social, qui repose quasi exclusivement sur les fonds collectés par la Caisse des Dépôts et Consignations provenant des Livrets A et Bleu ;
- lutte contre l'exclusion bancaire, le Livret A constituant souvent, pour les plus démunis, l'un des derniers accès aux moyens de paiement ;

- missions de service public et d'intérêt général de la Cdc et de La Poste ;
- maintien du droit à une épargne réglementée et défiscalisée pour tous.

Ce serait ainsi un coup fatal porté au financement de la production de logements sociaux, alors qu'il faut en construire au moins à 120 000 par an pendant cinq ans pour faire face à l'urgence du million de personnes qui attendent un logement décent et commencer à répondre aux besoins des six millions qui sont mal logées. Ce serait un pas de plus dans le désengagement de l'Etat sur l'un des problèmes les plus cruciaux que connaît aujourd'hui notre pays.

Le Président de la République, garant de la cohésion sociale, doit indiquer clairement à la Commission européenne que le système actuel de distribution du Livret A et du Livret Bleu (Banque postale, Caisses d'Épargne, Crédit Mutuel) doit être maintenu. La centralisation sécurisée des fonds collectés à la Cdc constitue un service public qui doit échapper aux règles communautaires de libre concurrence.

30 novembre 2007

**Tous ensemble, exigeons le maintien et le développement du financement  
du logement social en rejetant la banalisation du Livret A**

**Jeudi 13 décembre 2007 à 11 heures**

**Rassemblement unitaire et interprofessionnel  
au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations**

**56 rue de Lille. Paris 7<sup>e</sup>. Métro : Musée d'Orsay.**